

PROGRAMME DE FORMATION – SECTEUR PUBLIC

LES ACHATS PUBLICS ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE

PUBLIC VISÉ

Cette formation s'adresse aux acheteurs et tous les agents en charge des marchés publics souhaitant se perfectionner dans le développement durable

PRÉ-REQUIS

- Techniques : absence de pré-requis
- Connaissances spécifiques : connaissance générale des achats publics

OBJECTIFS

Une journée pour parfaire sa connaissance des achats durables dans les marchés publics :

- Maîtriser le cadre juridique des achats responsables
- Savoir utiliser les critères de développement durable
- Maîtriser les sources documentaires
- Savoir rédiger les clauses développement durable dans vos marchés

CONTENU

Maîtriser le cadre juridique des achats responsables

- Le concept de développement durable
- La naissance du développement durable dans les marchés publics
- Le renforcement du développement durable dans la directive européenne 2014/24
- Le nouveau corpus juridique français

Les critères de développement durable et leur utilisation

- Savoir positionner les différents domaines sur une carte de mind mapping
- Lister les éléments à prendre en compte au titre du développement durable
- Les limites jurisprudentielles à l'utilisation des critères de développement durable
- Nouveau critère unique : le coût du cycle de vie
- Communiquer avec les différentes équipes dont les équipes techniques
- Le suivi des échanges en mode projet

Atelier : apprendre à rédiger les clauses développement durable dans vos marchés

- la rédaction des différentes clauses correspondantes dans le règlement de consultation et le CCAP
- les clauses environnementales et les clauses sociales pour un achat socialement responsable

Identifier et maîtriser les sources documentaires

- Les préconisations de la DAJ : les guides
- Les travaux de l'OBSAR
- La norme ISO 20400

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La salle de formation est équipée de postes informatiques et de tout le confort nécessaire pour rendre la formation agréable : équipement bureautique complet, vidéo projecteur, paperboard, boissons, viennoiseries, etc.

Afin que vous puissiez bénéficier des meilleures conditions d'apprentissage, nous limitons le nombre de participants par session, et nous mettons toujours en avant des cas pratiques et mises en situation.

ÉVALUATION ET SANCTION

La formation est évaluée par le biais d'une fiche d'évaluation qui porte à la fois sur les aspects organisationnel, méthodologique et pédagogique de la formation ainsi que sur la réponse aux attentes des stagiaires.

La formation est également sanctionnée par une attestation individuelle de formation.

QUALITÉ DU FORMATEUR

– **Juriste expert en marchés publics**

Diplômé d'un DESS en droit public et droit communautaire, le formateur a été acheteur puis responsable de services marchés dans des organismes de Sécurité Sociale. Il possède donc une pratique de 30 ans au service de l'achat public.

Depuis une dizaine d'année, il anime des formations sur les différents thèmes de l'achat public et du management de service achats. Il a mené des missions d'audit et d'accompagnement de dialogue compétitif auprès de différentes collectivités ou organismes publics.

Son savoir-faire juridique et son expérience du terrain sont mis à disposition des acteurs de l'achat public, pouvoirs adjudicateurs et entreprises privées au travers de stages généralistes ou de perfectionnement sur des problématiques dédiées aux marchés publics.

DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION

- **Durée de la formation** : 7 heures soit 1 journée
- **Horaires de la formation** : 9h00-12h30 puis 14h00-17h30
- **Code** : DEVDUR
- **Lieu** : dans les locaux de l'organisme ou dans les nôtres
- **Organisation** : formation réalisable en présentiel
- **Nombre de stagiaires** : 8 participants au maximum

CONTACT

☎ tél. : 01 79 06 77 00

✉ email : formations@achatpublic.com

📄 formulaire : <http://formations.achatpublic.com/nous-contacter>

🌐 site web : <http://formations.achatpublic.com/acheteurs>